

Ville de Villeneuve d'Ascq

Décision



Objet : Avenant 1 - Lot 2 - Marché "Maintenance et dépannage des ascenseurs, des élévateurs PMR, des dispositifs automatiques et manuels de fermeture dans les bâtiments communaux"

N° : VA_DEC2021_439
Service : Marchés Publics

Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,

Vu la délibération VA_DEL2020_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

Vu l'article R.2194-8 du Code de la Commande Publique

décidons

De conclure l'avenant n°1 du lot 2, pour le marché « Maintenance et dépannage des ascenseurs, des élévateurs PMR, des dispositifs automatiques et manuels de fermeture dans les bâtiments communaux » avec la société TK ELEVATOR domiciliée à Marcq-en-Barœul (59700), afin de tenir compte :

- De l'ajout de deux portes automatiques et d'un rideau motorisé au Centre nautique Babylone : 68,50 € HT/unité, soit un total de 205,50 € HT.
- Ajout d'un portail coulissant automatique et d'un rideau motorisé à la Ferme CHUFFART : 68,50 € HT/unité, soit un total de 137,00 € HT.

Soit au total une plus-value de 342,50 € HT. Cet avenant représente une hausse de 6,67% du montant du marché initial.

Le nouveau montant du marché est de 5 480,00 € HT/an.

Imputation comptable : 6156 020 2250

Politique publique (domaine-action-activité) : 17.5.6 CTM

Fait à Villeneuve d'Ascq
le

Le Maire,
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20210101-181943-AU-1-1
Date AR Préfecture : samedi 16 octobre 2021

N° : VA_DEC2021_439
(PROJET : VA_PROJDEC_9267)

